

## 2 Politique

## Lutte contre la corruption

## La détermination du gouvernement

J.K.M

Libreville/Gabon

**LORS** de sa Déclaration de politique générale, le 10 novembre dernier, à l'Assemblée nationale, le Premier ministre, Franck-Emmanuel Issoze Ngondet, s'est engagé à lutter contre la corruption "avec des moyens et de l'engagement". Bien avant lui, tous ses prédécesseurs avaient également promis de mener une lutte implacable contre ce fléau qui gangrène plusieurs pans de notre société dans des proportions considérables et occasionne, chaque année, d'importantes pertes à l'économie nationale, selon des experts. A l'évidence, les résultats ont été très en deçà des espérances et attentes susci-

tées, quand bien même des organismes publics ont été érigés avec l'aide des partenaires internationaux pour tenter d'enrayer cette gangrène. Et que de temps en temps, on réussit à mettre le grappin sur quelques agents publics véreux. Alors, pourquoi n'arrive-t-on pas encore à juguler ce fléau, à défaut de le ramener dans des proportions raisonnables ? Peut-on y parvenir "avec des moyens et de l'engagement" ? Pour de nombreux Gabonais, la lutte contre la corruption est un véritable serpent de mer que les hommes politiques usent au gré des circonstances sans volonté réelle de l'annihiler. A ce sujet, Franck-Emmanuel Issoze Ngondet a été clair : "Je sais que tout gouvernement sera attendu sur ce point. Le mien saura répondre aux attentes".

Si l'on ne peut présager de l'issue de sa promesse, on peut tout de même avoir quelques raisons d'espérer tant le contexte économique actuel, marqué par la diminution significative des recettes budgétaires de l'État, contraint les pouvoirs publics à accroître et optimiser ses recettes hors pétrole. Ce, d'autant plus que, selon certaines indications, au cours de cette année, notre croissance économique devrait être portée par le secteur hors pétrole à hauteur de 4,1%. Dans cette optique, le chef du gouvernement a été clair : "l'Agence de régulation des marchés publics, la Cour des comptes et la Commission de la lutte contre l'enrichissement illicite seront à l'œuvre dans la lutte contre la corruption". De manière concrète, comment cela pourrait-il se traduire ? Difficile de l'ima-

giner. Doit-on s'attendre, plus que par le passé, à une intensification des missions d'investigation et de contrôle de ces différents organismes ? Lesquels, selon certains observateurs, devraient être évalués de manière à cerner leurs performances dans la lutte contre la corruption. D'autant plus que, selon eux, on a toutes les peines du monde à voir une certaine lisibilité dans leurs différentes initiatives. C'est sans doute un des pans sur lesquels le gouvernement Issoze Ngondet devrait se pencher en associant, autant que possible, au regard des prescriptions légales en la matière, les médias de sorte que l'opinion publique nationale soit moins dubitative sur la volonté réelle des gouvernants à combattre la corruption. Car, malheureusement, nom-



Photo : Bandoma

Le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, déterminé à lutter contre la corruption.

breux de nos compatriotes ont véritablement le sentiment que rien n'est fait. Sauf, ont-ils l'impression, lorsque l'on veut régler des comptes à des adversaires politiques. Ce qui est loin d'être efficace. A cet égard, le Premier ministre entend être exemplaire à tout point de vue.

On peut lui accorder le bénéfice du doute. "Je veux juste que lorsque sonnera l'heure de mettre fin à mes fonctions, l'on puisse dire que l'action de ce gouvernement aura été éthiquement exemplaire dans sa pratique", avait-il déclaré devant la Représentation nationale.

## Au terme de sa mission d'observation de la présidentielle 2016

## GERDDES recommande le scrutin à deux tours

SM

Libreville/Gabon

**LE** Groupe d'études et de recherche sur la démocratie et le développement économique et social (GERDDES), par ailleurs observateur du déroulement de la dernière Présidentielle dans notre pays, vient de livrer son rapport final. Un processus électoral jugé plutôt positif par cette organisation non gouvernementale panafricaine. Ce, en dépit «des événements malheureux survenus à partir du 31 août». Y compris «les dysfonctionnements relevés, surtout, au démarrage des opérations de vote». Du point de vue du

GERDDES Gabon, «on peut affirmer que le 27 août, le scrutin proprement dit s'est déroulé dans des conditions agréables de calme et de transparence». Cependant, lit-on dans son document final, «la tenue effective de ladite élection aurait pu constituer un symbole fort dans la consolidation de la démocratie au Gabon, et marquer un point important dans l'appropriation des meilleures pratiques quant au processus électoral». Toute chose ayant conduit cette ONG présidée, dans notre pays, par Maryvonne Ntsame-Ndong, à formuler plusieurs recommandations à l'endroit des différents acteurs du processus électoral gabonais, aux fins d'améliorer les prochaines échéances électorales.

En premier, les pouvoirs publics, à qui, le groupe d'observateurs recommande entre autres : «de revenir au scrutin à deux tours ; de limiter les candidatures fantaisistes lors des élections présidentielles ; d'assortir la fonction d'agent électoral d'avantages et obligations aux fins de réduire les dysfonctionnements dans le processus du vote ; rendre permanente la commission d'accueil et d'encadrement des observateurs, puis prendre en compte les rapports des missions de ces derniers, dans la gestion du contentieux électoral, etc.». Ensuite, la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap). Celle-ci devrait, selon le GERDDES, entre autres, «renforcer les capacités



Photo : Wilfried Mbinah

Un citoyen accomplissant son devoir lors du dernier scrutin présidentiel.

des agents électoraux et des représentants des candidats en vue d'améliorer leur rendement au cours des prochaines échéances électorales ; puis produire les différents supports de formation pour les agents électo-

raux et les partis politiques pour une appropriation réelle des différentes procédures en la matière. Y compris, impliquer davantage la société civile dans les activités de sensibilisation des électeurs et d'éducation

citoyenne». À la société civile, il est simplement recommandé à ces acteurs de s'impliquer davantage et de manière non partisane, dans l'observation des scrutins ainsi que dans les activités d'éducation citoyenne. Tout comme ils devraient contribuer à la formation des agents électoraux qui sont producteurs des documents sur lesquels s'appuient ces institutions en charge des élections au Gabon. Enfin, les candidats et partis politiques quant à eux, devraient «s'engager à respecter les résultats des urnes et privilégier le recours aux moyens légaux en cas de contentieux». Non sans renforcer les capacités de leurs militants et représentants dans les bureaux de vote.

## "Union nationale AMO"

## Gérard Ella Nguema concrétise le CLE

SM

Libreville/Gabon

**C'est un front des Combattants pour la liberté économique (CLE) que l'ancien candidat malheureux à la dernière élection présidentielle, a mis sur pied, samedi à la Chambre de Commerce de Libreville. Cette plate-forme, selon lui, devra incarner "la troisième voix", celle de l'ensemble des abstentionnistes du scrutin présidentiel du 27 août dernier.**



Photo : Adjaf Ntourioume

L'assistance composée de la presse et de quelques sympathisants.

**IL** l'avait annoncé lors de sa précédente conférence de presse, à sa permanence politique de Nzeng-Ayong, dans le sixième arrondissement de Libreville. C'est désormais chose faite. Le président de l'"Union nationale AMO", Gérard Ella Nguema vient de mettre en place une plate-

forme dénommée le Front des combattants pour la liberté économique (CLE). Celle-ci devrait, selon lui, représenter la "troisième voix". Celle incarnée par l'ensemble des abstentionnistes de la dernière élection présidentielle. Il s'agit, selon l'ancien candidat indépendant, d'une voix

de "interpolation". Laquelle devrait contribuer à mettre en lumière les aspirations de tous ces compatriotes qui se sont exprimés à leur manière le jour du vote. En décidant de n'être favorable, ni au candidat de la majorité, Ali Bongo Ondimba, ni à celui de l'opposition incarnée par Jean Ping,

Pour le conférencier, il est question, de façon plus nette, de faire entendre des «Gabonais considérables sur le plan constitutionnel». Pour votre gouverne, a-t-il déclaré, «l'ensemble du corps électoral a été estimé à 600 000 citoyens inscrits sur le fichier. Cet électoral à la dernière élec-



Photo : Adjaf Ntourioume

Gérard Ella Nguema lors de son propos liminaire.

tion présidentielle, a-t-il précisé, a connu une faible participation dans l'ensemble du pays, correspondant à plus de 300 000 votants, soit 50% de celui-ci. Il y a donc une moitié qui n'a voté ni pour la majorité incarnée par Ali Bongo Ondimba, ni pour l'opposition rigide représentée par Jean

Ping». Ces Gabonais, a-t-il poursuivi, «ont droit de donner une orientation à l'évolution de leur pays. Une orientation à la vision politique actuelle à travers le dialogue inclusif à venir, ce dialogue dans lequel nous devons débattre des grands sujets qui fâchent dans notre Nation».

Occasion pour le président de l'UN "AMO", de lancer à nouveau un appel solennel à tous les citoyens de ce pays, organisés ou non, désireux d'adhérer à son initiative. «Le Front des combattants pour la liberté économique est ouvert à tous ceux qui partagent notre vision, nos valeurs et nos principes afin de donner au Gabon, les chances de sa victoire sur la dictature et la monarchisation de la République», a conclu le Gérard Ella Nguema.